

Bulletin Municipal

N° 108 - Juin 2018

Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : A. Cangélosi - C. Germain - E. Klein - Imprimerie Quadrifolio



Que la fête commence!

Châteauneuf de Gadagne est souvent reconnu comme un village où il fait bon vivre ; cela est vrai tout au long de l'année, mais encore plus avec l'arrivée des beaux jours où de nombreuses manifestations de plein air vont l'animer.

Aux prémices de l'été, la saison festive débutera avec la traditionnelle *fête votive de la St Jean* qui, bien que s'inscrivant dans les us et coutumes de notre village, connaîtra cette année une grande nouveauté. En effet, elle se déroulera *du vendredi 15 juin au dimanche* 17 juin (et non plus du samedi au lundi) pour que petits et grands puissent profiter pleinement des soirées du vendredi et du samedi.

L'ouverture de la fête sera assurée par Laurent Comtat et son orchestre ; pour les deux soirées suivantes, le DJ John Kera et le groupe Namas Pamous se partageront l'affiche. A l'instar de ce qui a été initié l'an dernier, nous vous proposerons deux thèmes contrastés. Souvenez-vous ! Nous avons vécu des saisons opposées : la neige avait fait son apparition sur la place de la Pastière le dimanche soir, avant de laisser la place au sable chaud de l'été le lundi soir ; le contraste était saisissant et amusant ! Cette année, nous réitérerons le défi sur la base de nouveaux thèmes que vous découvrirez dans le programme de la page 2, et, pour que la fête soit complète, la population sera invitée à jouer le jeu en portant des accessoires dans le thème de ces soirées.

L'innovation n'étant pas incompatible avec les traditions, l'**aïoli** sera servi sous les pins du plateau de Campbeau, le dimanche à midi, et sera animé par le *Coutchos Big Band*.

Notons que ce week-end sera tout de même bien chargé, car le Conseil Départemental a choisi de reconduire, à cette même date, « *Terroirs en fête* », dans le parc de l'Arbousière, avec une mise à l'honneur des producteurs et artisans de notre département.











Viendra alors le *Festival de Châteauneuf de Gadagne* qui se déroulera du 6 au 13 juillet. Dans le cadre du *fil rouge* du *Festival de la Sorgue*, la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, propose dans chacune des cinq communes, des spectacles musicaux gratuits. A ce titre, nous accueillerons, le vendredi 6 juillet, à 21h30 au Jardin de la Treille, un orchestre de jazz New Orleans, le *Crazy Stompers Sextet*.

Le samedi **7 juillet**, une **visite guidée** du village sera proposée le matin ; le soir, sur la place de la Pastière, **l'apéritif** offert par les commerçants sera suivi des « **gourmandines** », où chacun pourra déguster, en musique, la cuisine régionale proposée par nos commerçants.

Le dimanche **8 juillet**, les **Peintres en Liberté** prendront possession des rues de notre village, aux côtés des personnes férues de **photographie** qui exposeront leurs plus belles photos. Les enfants ne sont pas oubliés car ils pourront (re)découvrir les **animaux de la ferme** et profiter des ateliers de **magie**, **sculpture de ballons**, **maquillage** ou **jeux en bois**. En fin d'après-midi, un circuit dans les rues du vieux village vous permettra de découvrir les **5 saynètes** jouées par les Castelnovin(e)s avant de regagner la Pastière où des foodtruck et l'animation musicale proposée par *Suggy* clôtureront la soirée.

Notre festival se terminera le **13 juillet** par le **repas** traditionnellement servi sur le parvis de l'Arbousière, avec l'animation musicale de *Why Note*.

Alors, tous à vos agendas ! pour ne rien oublier de ce programme et avoir le plaisir de vous retrouver, durant cet été, autour de ces manifestations que nous souhaitons conviviales et chaleureuses.

Adjointe au Maire

Valérie AUBERT

AGENDA DU MOIS	
1	NOMADE(s)
	La Mossa (concert de polyphonies)
5	MEDIATHEQUE
	Conférence-Débat
	NEPAL AVIGNON
	Voyage au Tibet
8	AVEC
	Les couleurs du temps
9	AKWABA
	Batukada Festival
	QUARTIER LIBRE
	Scène ouverte
10	FOYER RURAL
	Rock en Stock
	LE SEL RIT
	Donnante
13	LA STRADA
	Film "La Route sauvage"
15	COMITE DES FETES
	Fête votive
	FOYER RURAL
	Concert de piano
16	CONSEIL GENERAL
	Terroirs en fête
	SIDOMRA
	Mise à disposition composteurs
17	COMITE DES FETES
	Aïoli LI BON VIVENT
21	Repas champêtre
	LA STRADA
22	Film "Larquées"
	FOYER RURAL
	Fête du Yoga
	AKWABA
28	Le Peuple de l'herbe
	ECOLE
29	

Repas annuel

Bel été à toutes et tous !

COMITE DES FETES

FETE VOTIVE OF LA SAINT-JEAN

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

VENDREDI 15 JUIN

9H30 CONCOURS DE COINCHE ORGANISÉ PAR LI BON VIVENT BAR «112» - ÉQUIPE MONTÉE 100 € DE PRIX + LES MISES

HAN CONCOURS DE BOUL ES À LA MÉLÉE, DI ATEAU DE CAMPRE

15H00 CONCOURS DE BOULES À LA MÊLÉE - PLATEAU DE CAMPBEAU

18H30 APERITIF CONCERT - PLACE DE LA PASTIERE

21H00 SOIRÉE DANSANTE - LAURENT COMTAT ET SON ORCHESTRE PLACE DE LA PASTIÈRE

SAMEDI 16 JUIN

9H30 MATINÉEE DES PITCHOUN (À PARTIR DE 6 ANS) PLACE DE LA PASTIÈRE

9H30 CONCOURS DE COINCHE ORGANISÉ PAR LI BON VIVENT -BISTROT DE LA PASTIÈRE - ÉQUIPE MONTÉE 100 € DE PRIX + LES MISES

15H00 CONCOURS DE BOULES À LA MÊLÉE - PLATEAU DE CAMPBEAU

16H00 COURSE CYCLISTE - 47ºME GRAND PRIX DE LA ST JEAN PARKING DE L'ÉCOLE PIERRE GOUJON

18H30 APERITIF CONCERT - PLACE DE LA PASTIERE

21H00 SOIRÉE «CLASSE» - ANIMATION DJ - PLACE DE LA PASTIERE

DIMANCHE 17 JUIN

8H00 SAFARI PÊCHE À LA TRUITE - PLACE DU MARCHÉ AUX RAISINS

100 SAFARI GRATUIT POUR LES ENFANTS DU VILLAGE - 12 ANS

12H30 AÏOLI AVEC ANIMATION : LOS COUTCHOS BIG BAND INSCRIPTIONS EN MAIRIE

16H00 CONCOURS LOCAL DE BOULES - PLATEAU DE CAMPBEAU

18H30 APERITIF CONCERT - PLACE DE LA PASTIERE

21H00 SOIRÉE «BEAUF» - GROUPE NAMAS PAMOUS - PLACE DE LA PASTIERE

ATTRACTIONS FORAINES



Le comité des fêtes vous invite à jouer le jeu des deux soirées à thème.

Samedi soir, nous créerons une ambiance *Classe* : préparez vos tenues de soirées...

Dimanche soir, jouez le jeu de notre soirée *Beauf*, les Tuche arrivent à Gadagne...

Pour des raisons de sécurité, **le feu d'artifice** ne sera pas tiré cette année.

En effet le SDIS 84 ne nous autorise plus les tirs sur le plateau de Campbeau, et l'organisation sur le stade de l'école Pierre Goujon s'avère beaucoup trop risquée en raison de la proximité des maisons et de la végétation.

Aïoli du dimanche 17 juin à 12h30



Les réservations pour l'aïoli se font en mairie jusqu'au 13 juin (04 90 22 41 10).

Tarif adultes: 17€ - Tarifs enfants (- de 14 ans): 7€ Gratuit pour les (- de 5 ans)

TRADITIONS PROVENCALES : les feux de la Saint-Jean

Coutume provençale — mais pas que prenant ses sources en Catalogne, les feux de la St Jean illuminent encore de nos jours les nuits étoilées de Provence. Il est difficile de dater précisément le point de départ de cette tradition, tant les feux ont toujours été un vecteur de rassemblement. Malgré tout, c'est au Vème siècle, et ce pour lutter efficacement contre les cultes païens du soleil, que les chrétiens ont instauré ces feux lors du jour de la St Jean, solstice d'été, tout en conservant quelques rites païens.

Mais cette tradition prit une autre dimension lorsqu'en 1955, un groupe de grimpeurs se rendit au sommet du mont Canigou, proche de Perpignan, pour installer un bûcher et illuminer toute la vallée, rappeler que les Celtes, un temps installés en Roussillon, allumaient des brasiers lors du solstice d'été. Ils emmenèrent des fagots et firent un un grand feu que les villages environnants purent apercevoir, ou du moins, ils aperçurent ce que l'on appelle de nos jours «la flamme du Canigou».

Une nouvelle étape fut franchie en 1963,

lorsque la flamme descendit, par relais dans une lampe tempête, pour arriver en plein coeur de Perpignan, afin de permettre un accès à tous à la flamme du Canigou. Tout au long de son chemin, portée par des relayeurs vêtus de blanc, la flamme fut transmise aux villages voisins.

La Provence accueillit la Flamme du Canigou pour la première fois en 1983, à Salon-de-Provence, avant qu'elle ne soit transmise à toute la Provence.

Chaque commune organise alors sa journée en animations traditionnelles afin de patienter jusqu'à l'illumi-nation du bûcher : découverte des costumes provençaux, des métiers autrefois pratiqués, des ustensiles autrefois utilisés, des danses avec la musique des tambourinaires faisant vibrer leurs galoubets et tambourins.

C'est vers 22 heures que dans de nombreux villages provençaux les bûchers s'embrasent, avec en bruit de fond l'hymne de de la Saint-Jean.

C'est alors le moment des farandoles qui prennent place autour des bûchers. Lorsque le bûcher s'enflamme, la flamme peut atteindre plusieurs mètres, selon le mode de réalisation du bûcher.

Lorsque le bûcher est pratiquement consumé, il est de coutume de sauter au dessus du feu, et à ce jeu-là, les enfants sont, bien souvent, les plus doués.



INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com
Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Mairie: 04 90 22 41 10

Pharmacie de garde : Resogarde 3237 Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières - Place de la Poste

Demeure-Laurent 04 90 22 50 97 04 90 83 97 14 06 12 13 62 36 14 06 84 53 62 22 14 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

Putti 06 29 35 63 18 Gueit 06 68 72 36 70

Autres Numéros

 Police / Gendarmerie
 17

 Pompiers
 18

 SAMU
 15

 SOS Amitié
 05 63 54 20 20

 Electricité
 0 810 33 35 84

 Gaz
 0 810 89 39 00

 Centre Antipoison
 05 61 77 74 47

NOMADE(s) - LA GARANCE



La Garance, en partenariat avec le Ban des Arts et la commune de Gadagne accueillera **La Mòssa** pour un concert de Polyphonies du Monde.



Six voix de femmes pour interpréter un répertoire allant de l'Italie au Brésil, en passant par l'Albanie, la Finlande, la Réunion et l'Occitanie...

Le concert se tiendra sous les étoiles, sur le parvis de l'Arbousière, le **1er juin à 21h**.

Renseignements: **04 90 78 64 64** ou lagarance.com

COMITE COMMUNAL DES FEUX DE FORET

Sous la responsabilité d'Angelo Fabris, la section castelnovine qui compte 22 bénévoles, est intervenue à 60 reprises la saison écoulée, en parcourant quelques 1 800 km sur le territoire de la commune, notamment lors des grosses chaleurs ou d'épisodes de grand vent. Son rôle consiste en une *mission de dissuasion* par des sorties régulières, mais également *d'assistance aux services de secours* en cas de sinistre.

Le Comité Communal des Feux et Forêts disposera cette saison d'un atout supplémentaire, avec l'arrivée de cinq nouveaux bénévoles dans l'effectif, qui comptera notamment trois femmes. Dès l'an prochain, il pourra compter sur un atout supplémentaire : la possibilité de travailler avec la nouvelle caserne de Caumont en cours de construction.



SIDOMRA



MISE A DISPOSITION de composteurs individuels

Samedi 16 juin 2018

de 9 н à 13 н au pôle de valorisation

des déchets de Vedène
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

04 90 23 44 76 ou www.sidomra.com



COLLECTE DES DECHETS



Le service « Collecte des déchets » de la CCPSMV peut venir réparer ou remplacer votre container s'il est détérioré ou cassé. Il vous suffit d'appeler le standard de la CCPSMV (04 90 21 43 11) pour prendre rendez-vous. Vous disposerez ainsi d'une poubelle en bon état.

LE MOUSTIQUE TIGRE

La progression du moustique tigre est spectaculaire : 42 départements sont infectés, alors qu'il y a deux ans, le «tigre» n'avait colonisé que 20 départements. La vigilance est indispensable.

Depuis les premières identifications de cas de dengue et de chikungunya en 2010, un demi-millier de cas «importés» ont été identifiés chaque année en France métropolitaine.

En Vaucluse, il prospère depuis 2011, et l'an dernier, plus de 120 communes (sur 151) étaient concernées par l'insecte.

95% de la population vauclusienne se trouve donc aujourd'hui directement au contact du moustique.

Si l'Entente Interdépartementale de Démoustication mène des opérations de démoustication pour éviter une épidémie, il n'en reste pas moins nécessaire d'adopter un geste capital, notamment dans le jardin : tout vider ! Evacuer les eaux stagnantes qui font le lit des moustiques : coupelles sous les pots, arrosoirs, bâches de piscine, jouets plastiques, bondes mal curées, gouttières mal nettoyées... Les puits sont aussi concernés.

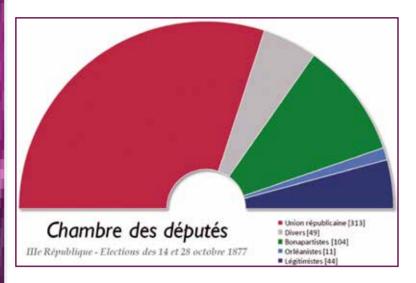


Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

1877 - DES ELECTIONS MOUVEMENTEES

Si, à Paris, les élections du 14 octobre 1877 ont donné la majorité aux « *Républicains* » il n'en est pas de même dans notre village, où la véhémence de la polémique et d'étranges moeurs électorales vont conduire à l'arrestation de Siffrein Garcin (maire) et de Philippe Audrier.



Nos archives recèlent une « *Protestation* » adressée par Siffrein, alors emprisonné, aux commissaires enquêteurs, et qui nous permet de mieux comprendre la situation.

Quelques jours avant les élections, notre commune fut visitée par le Préfet Ducrest de Villeneuve. Dans son allocution, il insulta le parti Républicain, traita de « racaille » et d'ennemis de la France, tous ceux qui ne voteraient pas pour le *candidat officiel, M.* De Dumaine, et engagea l'Administration à sévir de manière rigoureuse contre la mairie.

Deux jours après, visite du commissaire de police de l'Isle, qui fait déchirer les affiches du candidat républicain, menace les cafetiers de fermeture de leurs établissements s'ils ne prenaient pas d'autres journaux que ceux qu'ils avaient, et se rend chez tous les épiciers pour leur demander de voter pour le candidat De Dumaine contre le républicain Saint-Martin.

Tout est mis en oeuvre dans ce but : pression sur les indigents, affiches républicaines déchirées par le garde, convocations individuelles portant des heures d'ouverture et de fermeture du scrutin retardées.



Le jour du scrutin, à sept heures, le bureau de vote est déjà formé. Il ne manque plus qu'à nommer un secrétaire. Siffrein Garcin demande à ce que ce soit un *Républicain* (selon un arrêt de la Cour de Nîmes, il y avait présomption de fraude

si l'opposition n'était pas représentée).

Le Président refuse, fait évacuer la salle, et l'un de ses amis est désigné comme secrétaire. Le vote commence. Les Républicains notent le nom des votants ; les conservateurs s'en offusquent. Le Président demande au gendarme de faire évacuer les spectateurs ainsi que Siffrein Garcin.

A six heures du soir, le scrutin est clos. Il y a **357 bulletins**. Le dépouillement se déroule dans deux bureaux distincts, dont l'un est dans une salle mal éclairée. Les scrutateurs désignés sont des amis ou des parents des membres du bureau.

On emporte **200 bulletins** par un corridor obscur. A ce moment-là, des jeunes gens entrent dans un grand tumulte. On crie « *on nous a volés !*». Quelques Républicains tentent d'entrer dans le corridor obscur. Ils sont arrêtés par le gendarme. Enfin, dans le désordre, commence dans cette salle, le dépouillement.

A ce moment, le gendarme dit à Audrier : « *je vous arrête* », en lui mettant un revolver sous le nez. Audrier proteste, demande qui est l'auteur de l'ordre d'arrestation. C'est l'adjoint qui, interpellé, se récuse. Tout rentre dans l'ordre, semble-t-il.

Or, dans la salle du vote, où étaient restés les autres **157 bulletins**, ceux-ci ont disparu. Garcin et Audrier soutiennent que grâce à la couleur différente des bulletins de De Domaine (voir modèle en bas à gauche), ses partisans avaient pu se rendre compte qu'il était localement battu. Ils avaient donc préféré faire annuler l'élection.



Les altercations se succèdent. Le gendarme mis en cause se justifiera : « je ne puis à la fois faire respecter la loi, et obéir au Président du bureau ». La salle est évacuée à sept heures et demie, mais les discussions se poursuivent dehors, avant même qu'un escadron de chasseurs à cheval, probablement requis par le maire, n'ait à intervenir.

Le lendemain, les gendarmes venaient arrêter Garcin et Audrier, qui après instruction seront condamnés à des peines de 20 jours et deux mois de prison, ainsi que de deux cents francs d'amende, pour « violation de scrutin, troubles électoraux, outrage à la gendarmerie, etc ».

Il faudra encore attendre longtemps (plus de 15 années) pour que notre municipalité appartienne au parti républicain.

gne, village en Provence

Coutumes de Provence : l'enterrement de vie de garçon et de jeune fille

Le fiancé: en Provence, comme ailleurs, il était d'usage d'enterrer sa vie de garçon en compagnie de ses meilleurs amis autour d'un bon repas.

Les jeunes gens qui considèrent que le mariage leur enlevait un camarade, demandaient une compensation. L'enterrement de sa vie de garçon était l'occasion d'une cérémonie au cours de laquelle on simulait des funérailles. Une caisse de mort était portée par l'ami le plus proche du futur marié, qui marchait en tête de cortège en jouant le rôle du croquemort. Il portait en guise de cravate un lacet de cuir autour du cou. La nuit le cortège s'avançait dans la rue principale de la ville et se rendait au domicile du Nòvi (futur marié) où un bon repas était servi.

Cette coutume est encore respectée de nos jours en Haute Provence.



La fiancée: la fiancée, était tenue à plus de réserve. Pour elle, tout se déroulait le dimanche qui précédait son mariage. On disait que l'on gardait la Nòvi. Dans certains villages, la future mariée était reçue, ce jour-là, dans la maison qu'elle allait habiter après le mariage.

Dans tous les cas elle réunissait ses meilleures amies et leur offrait une collation composée de gâteaux et de fruits.

C'était l'occasion pour elle de présenter son trousseau à ses amies. Les garçons étaient bien entendu exclus de cette réunion.



Croyances populaires en Provence : *le mariage*

En Provence la tradition voulait que l'on ne se marie pas durant les mois de mai, juillet, septembre et novembre. On ne se mariait pas non plus pendant le Carême, ni même pendant la période de l'Avent (avant Noël).

Les jours fastes pour se marier étaient le mardi, le jeudi et le samedi. On ne célébrait pas d'union les lundi et vendredi.

Le mariage, le même jour, de deux frères ou de deux sœurs portait malheur.

La robe du mariage ne devait pas entrer dans la maison avant le matin de la cérémonie.

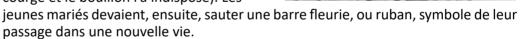
Au cours de la cérémonie religieuse, au moment de s'agenouiller, si le jeune marié arrivait à poser le genou sur la robe de sa future femme, c'est lui qui aurait autorité dans le couple. Mais si la jeune fille n'entendait pas être dominée, elle devait plier le doigt quand le garçon lui passait la bague.

Le chiffre neuf avait une signification maléfique, on ne se mariait donc pas les 9, 19 et 29 du mois : «Lou Noù porto doù» (Le neuf porte deuil).

Pour éloigner le mauvais sort on mettait du sel dans la poche du costume du marié et dans les chaussures de la mariée.

A la sortie de l'église les *Nòvi* devaient passer sous un arceau fleuri en se donnant le bras. Le mari remettait à sa femme, la clé de la demeure qu'elle devait accrocher au *clavié* fixé à sa ceinture. Une coupe de blé était alors remise à la jeune mariée qui devait jeter le contenu sur les parents de son époux afin d'indiquer son intention d'apporter la prospérité dans sa nouvelle famille.

Les invités du cortège lançaient à la volée des dragées et de la monnaie. Si l'on n'en jetait pas, les enfants criaient: «Es malant, lou nòvi, es malant. A manja de coucourdo e lou bouioun i a fa mau» (Il est malade, le marié, il est malade. Il a mangéde la courge et le bouillon l'a indisposé). Les



«Cette barre vous invite à la sauter, joyeux, unis, vous en trouverez tant dans la vie, courage, amour, union et vive l'avenir»

Au cours du repas de noces les jeunes époux devaient manger la soupe dans la même écuelle. Puis on remettait à la mariée trois petits pains. Elle en donnait deux à sa famille et un à ses amis signifiant ainsi qu'elle se devait d'être économe et de nourrir d'abord sa famille sans cependant ignorer ses amis.

Le repas avait une très grande importance. Il pouvait durer du début de l'après-midi jusqu'à l'aube. Durant le repas, danses et autres animations distrayaient les invités.



Un repas de noces à Yport Albert Fourié (1854 - 1937)

mations distrayaient les invités.

Le Charivari: cette coutume concernait les veufs et les veuves qui se remariaient, mais aussi le jeune marié «étranger au pays», qui n'était pas du même village que sa promise. Le marié devait alors payer«la peloto» (une amende) aux jeunes gens du pays: il était, par exemple, chargé de payer à boire à tous les garçons du village.



MEDIATHEQUE

Mardi 5 juin à 18h - Conférence-Débat Van Gogh à la rencontre du Sud

Par Roland Pécout, écrivain et chercheur en Histoire des Civilisations

Il va y avoir cent trente ans, Vincent Van Gogh, imprégné de l'expérience de la Hollande, du Pays minier du Borinage, de l'impressionnisme, quittait Paris pour découvrir « cet autre Japon, le Midi...». Pendant son séjour de découverte et de recherche de « la Haute Note jaune », il est un témoin privilégié de la vie quotidienne et des mentalités de nos régions occitanes, Provence et Languedoc, de leurs modes de vie, de leur langue. Universel et enraciné, Vincent sera notre guide pour ce voyage dans l'Histoire d'une société, la passion d'un homme, l'alchimie de la création.

Gratuit. Tout public. Sur réservation.



Si la saison musicale du Ban des Arts a pris fin en avril, l'activité de l'association se poursuivra néanmoins en juillet, avec une lecture par **Jean-Paul Lucet** (homme de théâtre et comédien), consacrée à « **l'Art du Sermon** » chez Marcel Pagnol.

Ce dernier disait : « J'ai mis un sermon dans la plupart de mes films, ou pièces, ou romans, parce que, de mon temps, dans les villages, il y avait deux personnages importants : le curé, étant l'instituteur religieux, et l'instituteur, le curé laïque. C'est de leur confrontation que naissait l'esprit du village.... »

Grâce à son immense talent et sa culture, Jean-Paul Lucet proposera au public une composition aussi brillante qu'inédite, en l'emmenant dans une tournée pleine d'humour, de réflexion et de mémoire!

Jeudi 5 juillet à 21h, au Domaine de Blanche Fleur (401, chemin du Moulin Neuf). Entrée : 10 €.

AKWABA

Samedi 9 juin : Batukada Festival 4 Batuks

[live percussions / tropical]
Ouverture des portes 17h30
Début du concert 18h - 5€ tarif unique

Jeudi 28 juin : Le Peuple de l'Herbe +JC001 + Oddatee + Conquering Sound

[Dub / hip hop / électro] Concert + dj set Ouverture des portes 19h Début du concert 21h

VELO CLUB

La saison est maintenant bien lancée et déjà de très bons résultats alimentent le palmarès du club. En effet, deux pensionnaires du VCTG se sont emparés des titres de champions de Vaucluse 2018. Il s'agit de Plauche Romaric qui est champion junior sur route et Bédini Albin qui est champion cadet VTT.

Le premier cité a confirmé la semaine suivante en terminant à la dix-huitième place mais premier vauclusien de la troisième étape du tour PACA junior.

Les jeunes pensionnaires de l'école de cyclisme ont de leur côté participé à la première des trois manches du trophée de Provence. C'était une épreuve piste sur le vélodrome de Port de Bouc (13). Ces jeunes pousses ont aussi débuté le trophée vauclusien qui se déroulera cette année sur quatre épreuves. Là aussi, c'était une épreuve piste sur le vélodrome de Cavaillon. Chaque compétiteur a donné le meilleur de lui-même et chacun attend avec impatience les épreuves suivantes prévues au mois de juin .

Les cyclotouristes ont, pour leur part, comme chaque année le premier mai, organisé le *rallye du muguet au Thor*. Comme à l'accoutumée, organisation parfaite et belle réussite avec plus de cent participants qui ont parcouru les trois circuits proposés par les organisateurs.

PATCHWORK



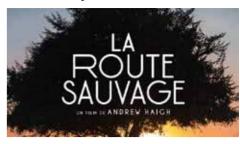
Les ateliers du mois d'avril auront lieu les :

Vendredi 8 et 22 Jeudi 14 et 28

Une Pointe d'humour
Selon les statistiques il y a une personne sur cinq qui est déséquilibrée.
S'il y a quatre personnes autour de
vous et qu'elles vous semblent normales, c'est pas bon signe.

LA STRADA

Mercredi 13 juin à 20h30 aux Pénitents



De Andrew Haigh (en VO) Avec Charlie Plummer, Chloë Sevigny, Steve Buscemi

Charley Thompson a quinze ans et a appris à vivre seul avec un père inconstant. Tout juste arrivé dans l'Oregon, le garçon se trouve un petit boulot chez un entraineur de chevaux et se prend d'affection pour Lean on Pete, un pur-sang en fin de carrière. Le jour où Charley se retrouve totalement livré à lui-même, il décide de s'enfuir avec Lean on Pete, à la recherche de sa tante dont il n'a qu'un lointain souvenir. Dans l'espoir de trouver enfin un foyer, ils entament ensemble un long voyage

Vendredi 22 juin à 20h30 aux Pénitents



De Eloïse Lang

Avec Miou-Miou, Camille Cottin, Camille Chamoux

Rose et Alice sont deux soeurs très différentes. Rose est libre et rock n'roll. Alice est rangée et responsable. Elles ne sont d'accord sur rien, à part sur l'urgence de remonter le moral de Françoise, leur mère, fraîchement larguée par leur père pour une femme beaucoup plus jeune. La mission qu'elles se sont donnée est simple « sauver maman » et le cadre des opérations bien défini : un club de vacances sur l'Ile de la Réunion

ASSOCIATION AVEC

Réservez votre soirée du **vendredi 8 juin** à partir de 20h30 dans la salle de l'Arbousière pour le spectacle de fin d'année de l'association AVEC. Cette année le thème choisi est «*les couleurs en chansons*»

Les élèves de Michel Rodriguez accompagnés par des musiciens professionnels se produiront sur scène à travers les chansons remplies de couleurs avec une mise en scène toujours soignée d'Alice Chevalier.

Nous comptons sur votre présence. Le prix d'entrée est de 8 € (gratuit pour les moins de 10 ans).

Pour tous renseignements supplémentaires veuillez composer le **06 03 13 59 02**.

A très bientôt et vive les couleurs en chansons!

QUARTIER LIBRE

Samedi 9 Juin à 20h30 : venez assister à la scène ouverte de Quartier libre où toute forme artistique (musique, chant, conte, clown, théâtre) vous sera présentée à *L'Espace l'Ouïe de Julianna* (155, chemin du Vieux Moulin).

Au Programme:

Chants avec: Jo Naffaf, chanteur d'Opéra; Marianne Farook, auteure compositrice. L'Atelier Clown de Thierry Alario,

Théâtre avec Karine Albernhe, la troupe Quartier Libre qui présentera des extraits de Dario Fo et de Louis Calaferte, la troupe

«César» de Marcel Pagnol.

Réservations **06 77 89 10 68** ou compagniequartierlibre@gmail.com

«les Zébulons» qui présentera des extraits

A la fin de la scène ouverte nous vous offrirons le vin de l'amitié et partagerons les mets que vous aurez apportés. La participation est gratuite tant pour celles et ceux qui se produisent, que pour le public accueilli (Chapeau à la fin de la scène ouverte).

L'Association Théâtrale Quartier Libre créée en 1998, a pour double objectif : la Formation théâtrale pour Tous et la Participation à la vie théâtrale et artistique de la région par l'organisation de créations et de représentations.



Plus d'infos : www.leselrit.jimdo.com ou 04 90 22 53 52

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Lundi 4 juin : ce sera le dernier cours de provencal.

La reprise aura lieu début octobre.

Pour la chorale, l'année s'est terminée autour d'un apéritif.

Dictons provençaux:

La plueio de sant-Médard fai lou bonur di canard.

Se plòu pèr sant-Jan : gaire de vin ni de

Soulèu de Jun, rouino degun.

TAGADAGNE



venez fêter avec nous cette fin d'année autour d'un repas festif et convivial dans la cour de l'école

> 20ks0 : REPAS 20ks0 : REPAS Solrés musicais et dansants pour petits et grands

Tarifs:

Inscription avant le 22/06 : Adultes 13 € - Enfant extérieur à l'école 9 €

Inscription entre le 22 et le 26/06 : Adultes 15 € - Enfant extérieur à l'école 10 €

Sans réservation : Adultes 19 € - Enfant extérieur à l'école 13 €.

Pour vos réservations, nous contacter sur tagadagne@yahoo.fr, ou déposer votre réservation avec son règlement dans la boite aux lettres Tagadagne située derrière l'école élémentaire.

LI BON VIVENT

Agenda de Juin

12, jeu de société à 14h30 à A. Tavan

15 et 16, concours de coinche le matin dans le cadre de la fête votive de Gadagne

21, repas champêtre dans le Parc de l'Arbousière à partir de 10 heures

26, jeu de société à 14h30, exceptionnellement à l'Arbousière, suivi de l'apéritif des vacances.

Renseignements:

Martine Jean : 06 27 29 76 10 Martine Catin : 06 19 03 11 59 Mail : ASLIBONV@gmail.com



Les Bon Vivènt, lors de leur voyage en Auvergne/Cantal, où la neige était présente

ASS. NEPAL AVIGNON

Cette année, c'est un voyage au Tibet que nous vous proposons. Grâce aux magnifiques photos de Maïté Nicolas, chercheuse au CNRS de Montpellier, nous irons de Lhassa au **Lhamo Latso**, lac situé dans un écrin de montagnes à 5000 m d'altitude, lieu de pèlerinage pour les Dalaï Lama et tous les Tibétains. Maïté a suivi ces pèlerins de monastères en monastères, s'imprégnant profondément de cette merveilleuse culture.

Retrouvons-nous donc à l'Arbousière, le **Mardi 5 juin.**



La soirée commencera à **18h30** avec un buffet en plein air (merci de vous inscrire au **06 89 85 22 69** ou sur : nepal.avignon. rigaon@free.fr) le **vendredi 1er juin** au plus tard - Prix total : 20 €.

A 21h, ce sera la projection, et si vous le souhaitez, un échange avec cette étonnante voyageuse. Vous pouvez ne venir qu'à la projection, prix 8 €.

Votre fidélité est un bel encouragement pour nous qui aidons depuis plus de 30 ans, 27 villages dans les montagnes du Népal.

Contact : AM Vettoretti : 06 73 39 09 47

ASS. PAROISSIALE

Les 6èmes de l'aumônerie de notre village sont partis à Lourdes accompagnés par le père Jean-Liset et par François Bérud. Ce pèlerinage d'une semaine avait pour but de les préparer à leur Profession de Foi qui se déroulera le dimanche de Pentecôte.

Avec les 500 jeunes du diocèse d'Avignon, ils ont cheminé dans cette ville afin de découvrir les différents lieux saints tels que la basilique et la grotte. Mais ils ont également participé au Chemin de Croix, à la retraite aux flambeaux et ont pu approfondir la vie de Sainte Bernadette, ainsi que les mystères des miracles qui s'y sont produits et qui s'y produisent encore.

Nous souhaitons à tous ces adolescents une belle continuation sur le chemin de la Foi.

FOYER RURAL

Randonnée pédestre

Dimanche 3 juin : Faucon Vallat du Gournier - Rdv à 9h place de la Poste, en voitures particulières. Yves : 04 90 22 36 83

Festival «Rock en Stock»



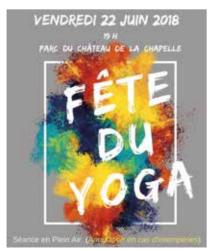
Entrée : 6 € adultes / 4 € moins de 18 ans et étudiants - Gratuit moins de 12 ans Petite restauration sur place

Concert des Elèves de Piano

Par les élèves du pôle musique du FRL. **Vendredi 15 juin** - 18h30 - Salle Jean Garcin, Entrée libre



Fête du Yoga Vendredi 22 juin – 19h Parc du Château de la Chapelle



Apéritif du FRL

Jeudi 28 Juin, le FRL vous convie à l'Apéritif qui clôture cette année 2017/2018,

19h au Château de la Chapelle, pour un moment de détente, d'échange et de convivialité.

L'ESCOLO FELIBRENCO DE FONT-SEGUGNO

Lou 21 de janvié 1993, alor que seguissian i cous de lèngo nostro pè lou Majourau Carle Roure, l'idèio nous vengué de crea l'assouciacioun «L'Escolo Felibrènco de Font-Segugno», e n'en faguerian la quatecant la declaracioun.

Desempièi, avèn ourganisa diverso manifestacioun, coume li cous de lèngo prouvençalo, li councous de ditado, la couralo, fasèn visita lou vilage en countant soun istòri despièi sis òurigino.

Avèn un proufessour de prouvençau que vèn faire un cous dous cop pèr mes, e lou resto dóu tèms es un di nostre qu'ensigno nosto lèngo à uno trenteno d'escoulan, coumo acò se fai dins mai que d'uno coumuno dóu Miejour.

Alor, nous semblo uno bono causo de manteni la lèngo de nòsti rèire, souvèntfes forço proche de la realita di causo de la vido e sèmpre forço pouetico.

Dóu tèms de moun enfanço, à la campagno, tóuti lis ancian la parlavon : se disié alors qu'èro lou patoues, e èro enebi de lou parla à l'escolo, e lis escoulan poudien reçaupre de cop de règlo sus l'auriho en cas de desóubeïssenco.

De noste coustat se dèu manteni tant que se pòu la lèngo di rèire. Pèr acò faire, l'Escolo a proucedi lou mes passa à un councous de ditado à la qunto uno moulounado de gèns, soun vengu de mant-e-un coustat pèr ié participa, ço que nous encourajo à proumòure la lèngo nostro.

Vous counvidan à rejougne li cous de lèngo o li repeticioun de la couralo, vàutri lis ancian e tambèn li jouine : soun à gràtis et ié saras bèn aculi.

L'ECOLE FELIBREENNE DE FONTSEGUGNE

Le 21 janvier 1993, alors que nous suivions les cours de provençal donnés par le Majoral Charles Roure, l'idée nous vint de créer l'association "L'Escolo Felibrènco de Fontségugne", que nous déclarâmes aussitôt.

Depuis lors, différentes manifestations ont été organisées, comme les cours de langue provençale, les concours de dictée, la chorale, des visites du village en racontant son histoire depuis ses origines.

Les cours sont assurés par un professeur de provençal deux fois par mois, et le reste du temps par un membre de L'Escolo, auprès d'une trentaine « d'escoulan », comme c'est le cas d'ailleurs dans d'autres communes du Midi.

Cela nous semble une bonne cause que de maintenir la langue de nos aïeux, souvent très proche de la réalité des choses de la vie et toujours très poétique.

Au temps de mon enfance, à la campagne, tous les anciens la parlaient : on la considérait alors comme du patois et son utilisation était interdite à l'école, au point que les écoliers pouvaient recevoir des coups de règle sur l'oreille en cas de désobéissance.

Nous, nous considérons que notre devoir est de maintenir tant que nous le pourrons la langue de nos anciens. Pour ce faire, parmi les manifestations organisées, il y a eu le concours de dictée du mois dernier, à laquelle ont participé une quarantaine de candidats venus de différentes communes du Vaucluse, et qui encourage à continuer pour promouvoir la langue provençale.

N'hésitez pas à rejoindre, quel que soit votre âge ou vos connaissances de la langue, les cours dispensés ou les répétitions de la chorale : ils sont gratuits et vous y serez bien accueillis.

Pèire Courbet, de Castèunou

EXPRESSIONS ANCIENNES

Beaucoup d'expressions culinaires sont entrées dans le langage courant, mais on ne sait pas toujours ce qu'elles renferment comme secret ou petite histoire En voici quelques exemples.

La fin des haricots signifie la perte complète d'espoir, la fin de tout. Cette expression remonte au début du siècle dernier. Avant l'apparition de la télévision, les jeux de société étaient une occupation courante. On misait avec des haricots secs. Quand un joueur n'avait plus de haricots, il était éjecté de la partie, promis ainsi à une fin de soirée difficile, en solitaire.

Mettre du beurre dans les épinards signifie améliorer la situation. Cette expression a une connotation sociale, puisque le beurre, aliment riche, fut souvent associé à la fortune (faire son beurre). Il a d'ailleurs fallu attendre longtemps pour que cet

aliment soit présent dans toutes les cuisines de France. L'explication est simple : les épinards nature sont nettement moins bons pour nos palais qu'avec du beurre. Par extension, pour améliorer sa propre condition, mieux vaut y ajouter une bonne dose de beurre, donc d'argent.

Faire ses choux gras a un sens péjoratif: c'est tirer profit de, faire d'une affaire son régal. A la fin du Moyen-Age, le chou était l'un des mets les plus populaires (la viande était chère, les pâtes et le riz pas encore connus). Mais un simple chou bouilli, s'il permet de se nourrir, n'est ni très appétissant ni très nourrissant. Alors, pour lui donner du corps et du goût, on ajoutait à l'eau de cuisson une graisse animale, pour rendre ainsi son chou gras. Aujourd'hui, cette expression a souvent un sens péjoratif, soulignant une forme de malhonnêteté.